

# Formation 2026 : les agents généraux font leur révolution

***A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'offre de formation des agents généraux et de leurs salariés va connaître un profond renouvellement. Le but recherché est d'apporter souplesse et modernité pour faire face aux nombreux défis de la profession.***

« Nous sommes heureux de pouvoir fournir une offre de formation renouvelée et modernisée pour répondre aux défis de recrutement, de fidélisation et de la montée en compétence pour les agents généraux et leurs 28 500 collaboratrices et collaborateurs » a déclaré **Pascal Chapelon**, président d'agēa.

## **Davantage de choix pour les agents généraux et leurs salariés**

Pour les agents généraux, agēa proposera désormais 103 formations dites « Cœur de métier » (presque toutes DDA compatibles), sous la marque agēa Campus. Elles seront réalisées par 4 prestataires spécialisés :

- Axélerance pour l'approche commerciale, l'assurance de personnes, la prévoyance et la santé
- First Finance pour l'épargne et la retraite
- IFPASS pour l'assurance dommages
- Qualité Assurance pour l'efficacité de votre agence, la réglementation et votre conformité

Les formations dispensées directement par agēa sont également maintenues.

Pour les salariés en agence, nous aurons 120 formations dites « Cœur de métier » (presque toutes DDA compatibles), réalisées sous la marque Cap Compétence par campus Atlas. Elles seront assurées par 5 prestataires :

- L'argus de l'assurance pour les parcours d'intégration de vos salariés
- Axélerance pour l'assurance de personnes, la prévoyance et la santé
- First Finance pour l'épargne et la retraite
- IFPASS pour l'assurance dommages et l'approche commerciale
- Qualité Assurance pour l'efficacité de votre agence, la réglementation et votre conformité

Ces changements dans la formation des collaborateurs ont été négociés et validés avec les partenaires sociaux dans un climat constructif et harmonieux, avec l'appui technique indispensable de l'OPCO Atlas.

## **Prise en charge assouplie**

Auparavant, les salariés bénéficiaient de 7 heures de formation par an prises en charge. C'est terminé. Désormais, les agents généraux disposeront d'un nombre de crédit égal à celui de leurs ETP (équivalent temps plein) au 31

décembre 2025. Il sera donc possible de consacrer plusieurs crédits à un même salarié ou de choisir une formation d'une durée supérieure à 7 heures.

Certaines formations sont en accès illimité, comme le parcours d'intégration des nouveaux salariés (25 h) par exemple, tandis qu'ont été déterminées une enveloppe spéciale (pour les thématiques sur la Qualité de vie et des conditions de travail, les risques climatiques et la transition écologique) et d'autres priorités de branche (validation des acquis de l'expérience, formation pour les agences en outre-mer, formation en situation de travail...). Elles bénéficieront de prises en charge spécifiques pour les rendre plus accessibles.

Pour les agents généraux, les prises en charge seront toujours assurées par le FiF-PL, Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales.

### **Les nombreux défis de la profession**

Ce profond renouvellement n'est pas anodin puisqu'en 2025 1 058 stagiaires agents généraux et 11 239 de leurs collaborateurs ont été formés. Respectivement, cela représente un volume d'heures de formation de 7 237 et 50 302 heures de formation.

Des chiffres qui pourraient prendre de l'ampleur puisque de nombreuses compagnies ont annoncé en 2025 leur volonté de créer ou de renforcer leur réseau d'agents généraux. De plus, la branche éprouve des difficultés à recruter alors que de nombreux postes sont vacants. Elle a ainsi élargi ses horizons notamment en valorisant les qualités personnelles plutôt que les connaissances assurantielles. Cela signifie néanmoins qu'il va falloir former ces nouveaux venus.

Enfin, il faut aussi faire face au changement structurel, encouragé par la Fédération, qui va faire passer le secteur assurantiel d'une logique d'indemnisation à une logique de prévention. Les connaissances des agents et de leurs collaborateurs vont devoir être renforcées, surtout pour prévenir les risques climatiques, principal défi puisque ses conséquences se feront autant ressentir sur les personnes que sur les biens.

### **Contact presse :**

Aurélie ROBERT - 06 68 95 12 38 – [aurelie.robert@agea.fr](mailto:aurelie.robert@agea.fr)

Florent DUMOULIN - 06 64 11 18 46 – [florent.dumoulin@agea.fr](mailto:florent.dumoulin@agea.fr)

### **A propos :**

**agéa**, Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, représente la profession et défend les intérêts des agents généraux et ceux de ses adhérents à titre individuel. agéa regroupe 15 syndicats de société et 12 chambres régionales. Ces structures ont pour mission principale d'accompagner les agents généraux tout au long de leur activité professionnelle. agéa compte 7 300 adhérents (64 % de taux d'adhésion) sur les 12 500 agents généraux d'assurance.